

Grand Poitiers Communauté urbaine

Rénovation urbaine



Renouvellement urbain des Couronneries

Vendredi 10 novembre 2017, Alain Claeys, président de Grand Poitiers a signé avec Nicolas Grivel, directeur de l'ANRU, Isabelle Dilhac, préfète de la Vienne, et l'ensemble de leurs partenaires, la convention pluriannuelle de renouvellement urbain des Couronneries. L'objectif du programme de renouvellement urbain des Couronneries est d'engager une nouvelle dynamique pour favoriser la rénovation de l'habitat, la mixité sociale et le développement économique.

Une convention élaborée par Grand Poitiers, avec les services de l'État, les bailleurs sociaux, l'ANAH et la Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.).

Alain Claeys a expliqué : " nous nous réjouissons que l'ANRU ait accepté de nous accompagner dans ce projet maintenant, bien avant que des difficultés majeures surgissent. A travers la Maison du projet, notre ambition de rénover le quartier va être portée par les habitants. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de transformation sans celles et ceux qui font ce quartier. Mais je dirais même plus, la Maison du projet c'est dans chaque hall d'immeubles, à travers les liens que peuvent créer les habitants".

L'ambition est de rendre le quartier des Couronneries plus attractif pour que chacun ait envie d'y habiter, d'y travailler et de le fréquenter pour ses loisirs. Pour attirer toute catégorie de ménages dans le quartier, il faut changer son image au travers de différentes interventions :

- › **Rénover les logements pour améliorer le confort des habitants, créer différentes tailles de logements** (du T2 au T6) pour que familles, couples et personnes seules vivent dans un même immeuble, **réduire les charges des locataires en améliorant les performances thermiques** . 1 900 logements jugés prioritaires vont être rénovés/réhabilités, en continuité des logements déjà en cours de réhabilitation. Le Foyer des Jeunes Travailleurs sera redimensionné.
- › **Rénover en profondeur les 3 groupes scolaires et des équipements** (centre socio-culturel...) **et les ouvrir plus encore sur le quartier**. Doter chaque école d'un programme éducatif ambitieux.
- › **Réaménager les espaces publics**, mais aussi créer des cheminements doux plus naturels reliant les différents pôles du quartier.
- › **Renforcer les liens avec le centre-ville** au moyen d'une conférence de consensus pour déterminer le moyen de transport le plus adéquat (extension de lignes de bus, téléphérique, etc.).
- › **Planter dans le quartier des équipements culturels** (pôle image avec l'EESI et le cinéma le Dietrich, antennes du Conservatoire). Cela permettra d'attirer une population diversifiée habitant ou non ce quartier.
- › **Intervention sur les commerces et extension de la maison de santé** .
- › **Amélioration des équipements associatifs et culturels** (restructuration du centre d'animation des Couronneries).

Favoriser l'attractivité résidentielle du quartier, en assurant ainsi la mixité sociale, le développement économique, tout en contribuant à l'émergence d'une ville durable et solidaire pour transformer en profondeur le quartier des Couronneries. L'objectif ? Mener un projet de qualité, tout en élaborant une vision à 15 ou 20 ans du quartier et de sa place dans Grand Poitiers.

Le quartier des Couronneries en quelques chiffres :

- Ancienne ZUP de 102 hectares, conçue au début des années 1960
- 10 000 habitants en 2014, soit près de 11% de la population de la Ville
- 30% du parc locatif social de la Ville de Poitiers
- 3 324 logements sociaux, dont 10% d'individuel et 90% de collectif
- 1748 logements privés dont 1394 logements répartis dans 14 copropriétés privées

Sur cette somme, 84 millions d'euros sont investis par les bailleurs sociaux et 53 millions d'euros sont investis par la communauté urbaine de Grand Poitiers et la Ville de Poitiers. Les aides de l'ANRU portent sur 69 millions d'euros d'investissement et se montent à 13 millions d'euros de subventions et 5 millions d'euros de prêts bonifiés (hors avenant de 2 M€ supplémentaires à venir).

Les principaux maîtres d'ouvrage qui interviendront sur le quartier sont Grand Poitiers et la Ville de Poitiers, les bailleurs sociaux et les propriétaires privés. La convention est signée par tous les acteurs, maîtres d'ouvrage et financeurs :

- Grand Poitiers, pilote du projet > Le président M. Alain Claeys.
- La Ville de Poitiers > pour le maire de Poitiers M. Bernard Cornu
- L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) > Le directeur général M. Nicolas Grivel.
- L'État > La préfète de la Vienne Mme Isabelle Dilhac.
- L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) > directrice générale, Mme Blanche Guillemot.
- La Caisse des Dépôts et Consignations > Le directeur délégué Poitou-Charentes, M. Patrice Bodier
- Ekidom (OPH de Grand Poitiers) > Le président, M. Daniel Hofnung.
- Résidence Sociale de France > Le directeur général, M. Bruno Rousseau.
- Habitat de la Vienne > Le président, M. Henri Colin
- Immobilier Atlantic Aménagement > Le directeur général, M. Stéphane Tronel
- Action Logement > directrice générale, Mme Elodie Pigneau-Aucourt

Lieu d'expression et d'expérimentation, ouvert aux débats et entièrement dédié aux habitants et usagers du quartier, la Maison du projet, située au Carré Bleu (1 bis rue de Nimègue), a pour objectif que les acteurs du quartier se rencontrent pour livrer leurs idées sur ce que doivent être les Couronneries de demain.

Au cœur du quartier, elle est l'épicentre où convergent les habitants qui désirent s'impliquer dans la vie du quartier : acteurs associatifs, culturels, sociaux, chefs d'entreprises...

Informations pratiques

Les horaires d'ouverture

- › Le lundi et le jeudi de 15h à 19h,
- › Le mercredi de 10h à 12h,
- › Les autres après-midi en semaine sur rendez-vous,
- › Le samedi selon les actualités.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi